

Lettre de mission VPE

L'ENS de Lyon a pour objectifs d'améliorer son pilotage pluriannuel et de simplifier son organisation interne tout en mettant en œuvre ses engagements forts en matière de responsabilité sociétale et environnementale, pour le bien-être de tous, au sein de ses communautés comme en termes d'impact sur la société.

Ces engagements doivent se traduire par le déploiement d'un plan d'action dans les domaines de la transition écologique, du numérique et de la diffusion des connaissances et d'une réflexion sur une meilleure ouverture sociale de nos formations. Une attention particulière sera portée à la qualité de vie au travail et des étudiantes et étudiants, ainsi qu'à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

Membre fondateur de la ComUE et du Collège des Hautes Études Lyon Sciences, l'ENS de Lyon doit prendre une part importante à la structuration du site. L'équipe présidentielle aura pour objectif de construire un projet académique en formation et en recherche qui ait un sens partagé, qui parte des actrices et acteurs du terrain, et qui permette de renforcer le rayonnement national et international du site.

Cadre de la mission

La vice-présidente Études (VPE) est chargée par le président de mettre en œuvre la politique de formation de l'École. Elle assure un rôle de coordination et de suivi de l'ensemble des activités de formation et des actions dans le domaine de la vie étudiante. Elle est la référente de l'établissement pour cette politique, en interne comme en externe.

Les axes forts

- Contribuer à la définition de la politique de formation et aux orientations stratégiques en matière de scolarité normalienne répondant aux missions de l'École et à l'objectif d'ouverture sociale Piloter les actions menées dans le domaine de la vie étudiante pour améliorer la qualité de vie étudiante en lien avec les stratégies nationale et locale dans ce domaine et le renforcement des actions de sensibilisation et de prévention.



- Contribuer à la définition d'orientations stratégiques en termes de ressources humaines et de politique budgétaire au service des études et de la formation

Missions

Mettre en œuvre la politique de formation de l'ENS de Lyon :

- Poursuivre le développement du diplôme de l'ENS de Lyon pour nourrir l'articulation entre formation et recherche, répondre à des enjeux sociétaux transversaux de durabilité et d'inclusivité et promouvoir une formation par la recherche de haut niveau, interdisciplinaire et internationalisée
- Coordonner l'action des composantes (départements, centre des langues, centre des sports) dans la mise en œuvre, l'évaluation et le rayonnement des formations dans le cadre de l'accréditation des formations (2021-2025),
- Piloter le suivi des partenariats en matière de formations, en lien avec les départements, les établissements partenaires et de façon conjointe avec la VPRI pour les partenariats internationaux
- Piloter l'admission des étudiants par voie de concours ou sur dossier dans le cadre de l'objectif d'ouverture sociale et les accompagner dans leur scolarité à l'ENS de Lyon en lien avec la VPS
- Piloter l'attribution des CDSN (contrats doctoraux spécifiques normaliens) en lien avec les départements et la VPR, dans le cadre de la politique de l'établissement.
- Piloter la campagne d'emplois des personnels enseignants en lien avec la vice-présidence recherche et la vice-présidence stratégie

Piloter les actions menées dans le domaine de la vie étudiante

- Renforcer et coordonner les actions en matière d'accompagnement social des étudiants et étudiantes, en lien avec les partenaires externes et les services compétents en interne
- Dynamiser la vie étudiante et les actions dans ce domaine sur le campus (vie associative, hébergement etc) pour favoriser le sentiment d'appartenance
- Développer les relations avec les alumni pour les associer davantage à la formation aux grands enjeux sociétaux et environnementaux ainsi qu'à l'insertion dans les réseaux professionnels des étudiants
- Promouvoir et stimuler les actions en faveur de l'égalité des chances

Contribuer à la définition d'orientations stratégiques en termes de ressources humaines et de politiques budgétaires

- Mener une réflexion en lien avec la DGS et les autres vice-présidences sur l'organisation des services relevant de son périmètre

- Contribuer à la réflexion sur la diversité du recrutement étudiant de l'établissement en lien avec la VPS
- Contribuer à la réflexion sur les bourses d'excellence en lien avec la VPRI et la VPR

Participation aux instances de gouvernance

Dans le cadre de ses missions, la vice-présidence Études est chargée d'organiser le Conseil des études et de la vie étudiante (CEVE) : élaboration de l'ordre du jour avec le président en lien avec les services administratifs compétents, préparation puis suivi politique des dossiers et questions qui y sont présentés et votés.

La VPE organise et préside le conseil des directeurs et directrices de département. Elle siège au comité de direction de l'établissement (CODIR). Elle est invitée à participer aux instances de l'École : Conseil d'administration, Conseil scientifique en formation plénière et restreinte, CAR-CSR, CSA ...

Elle pilote les programmes France Stratégie 2030 mis en place par l'établissement en lien avec son périmètre, ce qui se traduit par la participation aux instances dédiées (comités de pilotages, comités de tutelle, etc), le suivi de ces programmes et la prise d'arbitrage dans le cadre des systèmes de décision prévus.

Fonctionnement

Dans le cadre de ses missions, la VPE peut assurer un rôle de représentation de l'établissement auprès des partenaires locaux, nationaux, ou internationaux.

Pour effectuer ses missions, la vice-présidence aux études peut s'entourer de deux vice-présidents adjoints et de référents (chargés de mission) sur les actions qui relèvent de son périmètre.

La VPE pourra s'appuyer sur une/un directeur/directrice administratif pour la gestion des pôles associés à la vice-présidence.